

## Migrations internationales de médecins et de personnel infirmier

Le nombre et la proportion de médecins – et, dans certains pays, d’infirmiers – formés à l’étranger et exerçant dans les pays de l’OCDE ont continué d’augmenter ces dix dernières années (OCDE, 2019<sup>[1]</sup>). En 2017, plus d’un sixième des médecins exerçant dans les pays de l’OCDE ont obtenu leur premier diplôme au moins à l’étranger (Graphique 8.19), contre un septième dix ans plus tôt. S’agissant des infirmiers, un sur dix-sept en moyenne avait obtenu son diplôme dans un autre pays en 2017 (Graphique 8.20). Ces évolutions sont intervenues en parallèle à une hausse sensible du nombre de médecins et d’infirmiers diplômés formés localement dans presque tous les pays de l’OCDE (voir également les indicateurs « Médecins nouvellement diplômés » et « Personnel infirmier nouvellement diplômé »), signe d’une forte demande dans ces professions.

En 2017, la proportion de médecins formés à l’étranger était inférieure à 3 % en Turquie, en Lituanie, en Italie, en Pologne, et aux Pays-Bas ; elle était de 40 % environ en Norvège, en Irlande, et en Nouvelle-Zélande, et de près de 60 % en Israël. Dans la plupart des pays de l’OCDE, le pourcentage d’infirmiers formés à l’étranger était inférieur à 5 %, mais se situait aux environs de 20 % ou plus en Australie, en Suisse et en Nouvelle-Zélande. Dans certains cas toutefois, il s’agit de médecins et d’infirmiers revenus dans leur pays de naissance après avoir effectué leurs études à l’étranger. Dans certains pays (notamment, États-Unis, Israël, Norvège et Suède), ils représentent un pourcentage élevé et croissant des effectifs. Souvent, ils ont totalement pris en charge le coût de leurs études à l’étranger. En 2017, par exemple, 40 % environ des médecins et infirmiers formés à l’étranger exerçant en Israël étaient nés dans ce pays.

Dans plusieurs pays de l’OCDE, le pourcentage de médecins formés à l’étranger a évolué entre 2000 et 2017 (Graphique 8.21). Il est resté relativement stable aux États-Unis, où le nombre de médecins formés à l’étranger et localement a progressé au même rythme. Cela dit, parmi les médecins ayant obtenu un diplôme étranger et une autorisation d’exercice aux États-Unis en 2017, un tiers étaient des citoyens américains, contre 17 % en 2007 (OCDE, 2019<sup>[1]</sup>). En Europe, la proportion de médecins formés à l’étranger a rapidement augmenté en Norvège et Suède. Dans le cas de la Norvège, toutefois, plus de la moitié d’entre eux sont nés dans le pays et revenus après des études à l’étranger. Dans celui de la Suède, le nombre de médecins formés à l’étranger mais nés dans le pays a quadruplé depuis 2006, et représentait près d’un cinquième des médecins formés à l’étranger en 2015. En France et en Allemagne, le nombre et la proportion de médecins formés à l’étranger ont aussi régulièrement progressé au cours de la décennie écoulée, cette dernière étant passée de 5-6 % des médecins en 2007 à 11-12 % en 2017. À l’inverse, au Royaume-Uni, ce pourcentage a légèrement reculé du fait que le nombre de médecins formés dans le pays a augmenté plus rapidement.

La proportion d’infirmiers formés à l’étranger a régulièrement progressé au cours de la dernière décennie en Australie, au Canada, et en Nouvelle-Zélande, bien qu’elle ait marqué un léger recul dans ce dernier pays entre 2016 et 2017

(Graphique 8.22). En Israël, elle a diminué au fil du temps, mais s’est stabilisée aux environs de 9 % depuis 2015. En France, le pourcentage d’infirmiers formés à l’étranger est relativement faible, mais leur nombre a quasiment doublé ces dix dernières années. En Italie, leur nombre a fortement progressé entre 2007 et 2015 (essentiellement suite à l’arrivée d’infirmiers formés en Roumanie après l’accession de ce pays à l’Union européenne en 2007), mais leur nombre et leur pourcentage ont commencé à décliner ces dernières années.

## Définition et comparabilité

Les données correspondent aux effectifs totaux de médecins et de personnel infirmier formés à l’étranger qui exercent dans les pays de l’OCDE. La base de données de l’OCDE sur la santé contient aussi des données sur les flux annuels pour la plupart des pays présentés ici, ainsi que par pays d’origine. Dans la plupart des pays, les sources des données sont les registres professionnels ou d’autres sources administratives.

Le principal frein à la comparabilité tient aux différences concernant la situation des médecins et du personnel infirmier au regard de l’activité. Certains registres sont régulièrement mis à jour, ce qui permet de distinguer les médecins et les infirmiers qui sont encore en activité dans les systèmes de santé, alors que d’autres sources couvrent tous les médecins et infirmiers autorisés à exercer, qu’ils soient ou non en activité. Ces dernières ont tendance à surestimer non seulement le nombre de médecins et d’infirmiers formés à l’étranger, mais encore l’effectif total des uns et des autres (y compris ceux qui ont été formés dans le pays), ce qui ne permet pas d’en définir le pourcentage précis.

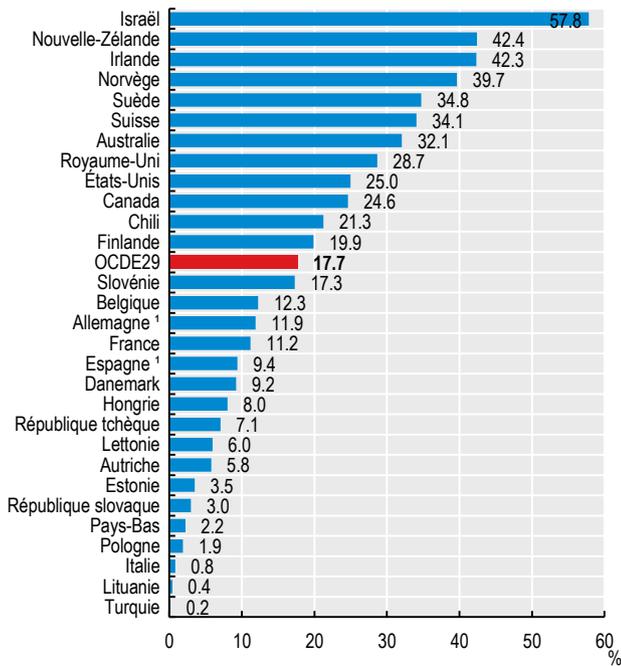
Dans certains pays, la source des données couvre aussi les médecins internes et résidents, tandis que dans d’autres, ces médecins en cours de formation ne sont pas pris en compte. Du fait que les médecins formés à l’étranger sont souvent surreprésentés dans ces deux catégories, il est possible que leurs effectifs soient sous-estimés dans les pays où celles-ci ne sont pas prises en considération (en Autriche, en France et en Suisse par exemple).

Les données pour l’Allemagne (sur les médecins formés à l’étranger) et pour certaines régions d’Espagne sont basées sur la nationalité (ou le lieu de naissance dans le cas de l’Espagne), et non sur le lieu de formation.

## Références

- [1] OCDE (2019), *Recent Trends in International Migration of Doctors, Nurses and Medical Students*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5571ef48-en>.

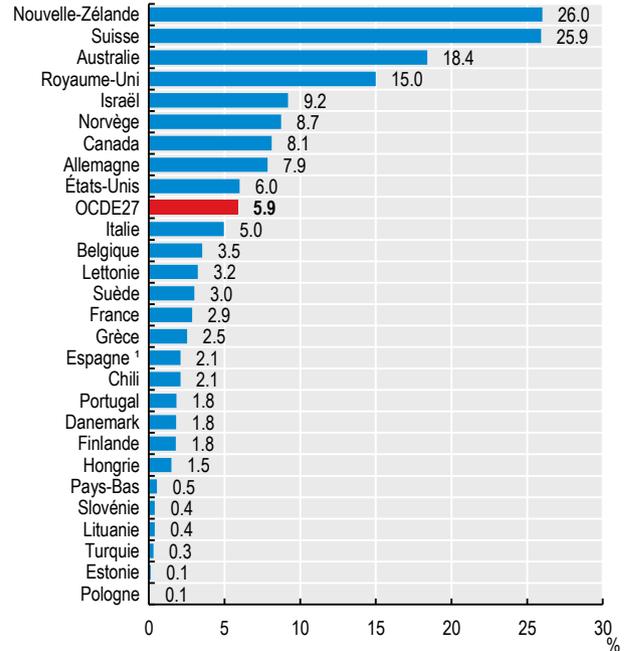
Graphique 8.19. Pourcentage des médecins formés à l'étranger, 2017 (ou année la plus proche)



1. En Allemagne et dans certaines régions d'Espagne, les données sont basées sur la nationalité (ou sur le lieu de naissance dans le cas de l'Espagne), et non sur le lieu de formation.  
Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2019.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934070073>

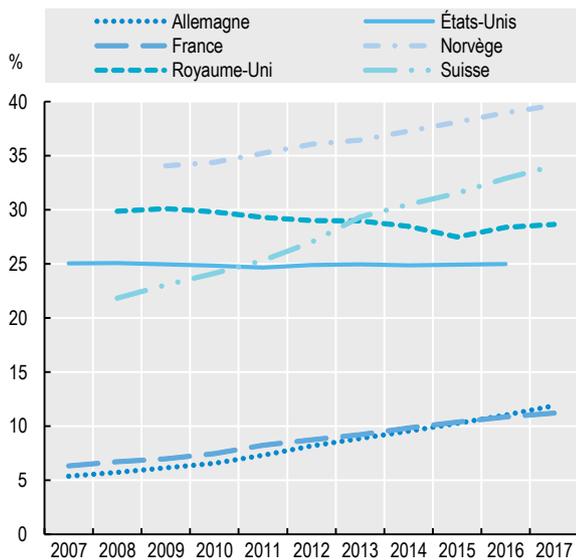
Graphique 8.20. Pourcentage du personnel infirmier formé à l'étranger, 2017 (ou année la plus proche)



1. Dans certaines régions d'Espagne, les données sont basées sur la nationalité ou le lieu de naissance, et non sur le lieu de formation.  
Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2019.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934070092>

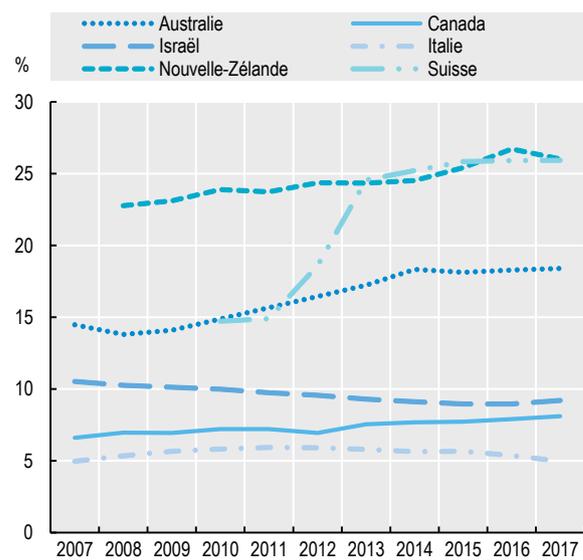
Graphique 8.21. Évolution du pourcentage de médecins formés à l'étranger, divers pays de l'OCDE, 2000-17



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2019.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934070111>

Graphique 8.22. Évolution du pourcentage d'infirmiers formés à l'étranger, divers pays de l'OCDE, 2000-17



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2019.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934070130>



Extrait de :  
**Health at a Glance 2019**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/4dd50c09-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2019), « Migrations internationales de médecins et de personnel infirmier », dans *Health at a Glance 2019 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/2176a162-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.